

À Montpellier, coécrire une « charte vivante » pour repenser la place des enfants dans la ville

Fanny Delaunay et Sylvain Wagnon

Donner une place plus importante aux enfants dans la fabrique urbaine pose la question des modalités de leur participation, impliquant des changements dans les pratiques professionnelles. Fanny Delaunay et Sylvain Wagnon reviennent sur la mise en œuvre de cette démarche collective à Montpellier.

Replacer l'enfant au centre des politiques urbaines : lors de la campagne municipale de 2020, Michaël Delafosse, alors candidat à la mairie de Montpellier, annonçait une orientation programmatique claire en distribuant à ses colistier·es l'ouvrage du pédagogue italien Francesco Tonucci *Replacer l'enfant au centre des politiques urbaines : lors de la campagne municipale de 2020, Michaël Delafosse, alors candidat à la mairie de Montpellier, annonçait une orientation programmatique claire en distribuant à ses colistier·es l'ouvrage du pédagogue italien Francesco Tonucci intitulé [La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine->1686] (2019 [1996]). Une fois élu maire et président de la Métropole, il donne un poids institutionnel inédit à cette ambition en hissant la délégation « Ville éducative et réussite scolaire » au premier rang des priorités municipales et en nommant Fanny Dombre-Coste, engagée de longue date dans les questions d'éducation populaire, première adjointe au maire chargée de l'éducation.*

Le laboratoire Ville à hauteur d'enfants de Montpellier a été lancé officiellement le mercredi 28 février 2024 par le maire de la ville, dans le cadre d'une politique éducative territoriale globale (Wagnon 2024). À partir de notre position de référent·es scientifiques intégrés au laboratoire depuis 2023, et en nous appuyant sur quatre entretiens menés auprès d'une directrice générale déléguée, du chef de projet « Ville à hauteur d'enfants » (VAHE) et de deux chargées de projets en charge de l'aménagement des espaces publics, nous revenons dans cet article sur les origines de la démarche et les modalités de sa mise en œuvre, mais aussi sur le format et les orientations prises par la « charte ville à hauteur d'enfants » montpelliéraine.

Le laboratoire : un espace central pour penser et construire la ville à hauteur d'enfants

La ville de Montpellier est devenue en 2019 « ville apprenante », intégrant ainsi le réseau international de l'Unesco *global network of learning cities*. Ce label signifie que Montpellier s'engage à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tout·es ses habitant·es, au-delà du cadre scolaire, et que l'éducation et l'aménagement urbain sont pensés ensemble, la ville étant conçue comme un territoire d'apprentissages. C'est bien une lecture holistique de l'éducation qui est affichée, en considérant que construire la ville depuis le point de vue des enfants permet de construire la ville pour tous les âges de la vie. La volonté de décroquer les espaces et les temps de l'enfant (école, rues, équipements sportifs et culturels, mobilités

quotidiennes) se déploie dans cette continuité et fait écho à des pratiques antérieures : existence d'un Conseil municipal des enfants, actions périscolaires autour du jeu et de la citoyenneté, démarches d'urbanisme participatif, ou encore politiques culturelles à destination des 0-6 ans.

L'adhésion en 2022 au réseau international des « Villes des enfants » et l'accompagnement direct par l'association de Francesco Tonucci constituent un pivot structurant de la démarche montpelliéraine. Deux moments fondateurs reviennent dans les entretiens : d'une part, la réalisation de deux voyages d'études, dans deux villes considérées comme exemplaires : à Pontevedra (Espagne) en 2022 avec l'association de Francesco Tonucci puis à Rotterdam (Pays-Bas) en 2023. Ces voyages ont permis de constituer un noyau d'agents qui se sont portés volontaires, d'identifier des leviers d'actions transposables et de mettre en œuvre une démarche *bottom-up* qui s'appuie sur une transformation par le faire et rejoint à bien des égards les traditions des démarches participatives en vue d'une adhésion collective. D'autre part, l'organisation en 2022 d'un séminaire transversal réunissant le temps de quatre demi-journées étalées sur une semaine les services et leurs partenaires (associations d'éducation populaire, d'accompagnement scolaire, référent Unicef label ville amie des enfants, société de transports en commun, bailleurs sociaux). Cette expérience commune, marquée par une horizontalité des rapports de pouvoir et une attention à la transversalité des compétences vise à mettre tout un·e chacun·e en situation de légitimité et d'agentivité pour co-construire cette ambition.

Un travail collégial et horizontal

À partir de mars 2024, le laboratoire, composé d'une trentaine de personnes, réunit trimestriellement des représentant·es des différents services de la municipalité autour d'un chargé de projet. Ce dernier travaille en priorité à la rédaction d'une charte, en lien avec le Conseil des enfants et des jeunes de Montpellier, le laboratoire et son conseil scientifique. Les porteurs de la démarche soulignent que si les chargés de projet avaient l'aval de leur hiérarchie pour aller à ces rencontres, ils et elles n'avaient aucune obligation de participer à l'ensemble des séances. Leur implication quasi systématique témoigne dès lors d'un réel attrait pour la nouvelle méthode de travail que propose ce groupe d'échanges interservices qu'est le laboratoire. Les chargées de projet évoquent d'ailleurs une opportunité de formation interne, d'appréhension des réalités des autres services permettant une lecture croisée des problématiques rencontrées sur le territoire avec, au centre, une acculturation à la place des enfants dans la ville. À la demande du maire-président de la Métropole, les projets d'aménagement des espaces publics aux abords des écoles sont relus sous le prisme de la VAHE, et certains d'entre eux sont suspendus, voire réorientés, ce qui ne se fait pas sans débats. Les tensions se cristallisent autour de la maîtrise du planning, où l'on retrouve les critiques traditionnelles du projet urbain à l'égard de la participation et de son incidence sur la livraison. La participation prend en effet du temps : il faut la conduire, faire le lien entre les propos développés lors des démarches participatives et le dessin du projet (Tribout 2013). Cette démarche conduit au repositionnement des projets sur deux points : intégrer systématiquement une concertation des enfants et reprendre le projet pour penser l'espace en termes d'articulations entre les différents temps et besoins de l'enfant. La ville se conçoit désormais comme une chaîne de mobilité autonome et sécurisée pour les enfants, articulant transports en commun, équipements (péri)scolaires, commerces de proximité, services publics, espaces verts et lieux de vie, afin de permettre des déplacements quotidiens indépendants et durables.

Plus qu'un lieu de réflexions sur la mise en œuvre de la VAHE, le laboratoire peut ainsi être compris comme un temps de constitution d'une culture commune de projet sur une ville qui intègre les enfants et une recomposition des rapports de travail marquée par le sceau de la transversalité. À bien des égards, on retrouve ici une longue tradition de transformation des

pratiques professionnelles au sein des collectivités territoriales, qui prend appui sur un projet pour insuffler d'autres manières de faire (Epstein 2013).

Un laboratoire dans le laboratoire

Avec la montée en complexité de la démarche (repositionnement de la culture interne, modification des projets, volonté d'une coécriture avec les enfants, ouverture aux partenaires), un groupe de travail restreint – associant le chef de projet VAHE, l'association de Francesco Tonucci, les Ceméa Occitanie¹ et l'auteur et l'autrice de ce texte – a été constitué pour accompagner la rédaction des documents et leur mise en perspective. Les deux associations (FT et Ceméa) sont alors envisagées comme des experts thématiques : la première autour de la mise en œuvre de la VAHE et la seconde au regard de ses connaissances du terrain et de ses compétences en matière d'éducation populaire (Meirieu 2007). Pour la ville, le laboratoire constitue une opportunité de travailler avec des enseignants-chercheurs, dont le rôle est de nourrir les débats sous des formes plurielles. On peut y lire, à l'image de ce qui se passe à Lille (Rivière 2025), une volonté de tisser de nouvelles collaborations avec le monde universitaire en engageant des démarches de recherche-action sur le long terme (thèse via un dispositif CIFRE² pour suivre le processus ou organisation de journées d'études scientifiques sur la thématique).

Ce travail de coécriture est ensuite soumis à l'ensemble des membres du laboratoire. Il y fait l'objet de discussions nourries : choix des mots, implications pour les services, cohérence avec les pratiques existantes et les possibilités de mise en œuvre. Ces débats ont mis en exergue la variété des cultures professionnelles au sein d'une même entité administrative, une volonté des services de coécrire un document pérenne et applicable dès sa publication, tout en s'efforçant de mettre en œuvre une déconstruction de leurs représentations sur un sujet donné en vue de s'ouvrir à une posture adulte-décentrée. Si ce dernier terme n'a jamais été employé, les questions récurrentes autour de « si on se met à la place de, qu'en penseront les enfants, qu'en feront les enfants », peuvent être comprises comme les prémices d'un changement de culture professionnelle. À moins qu'elles ne révèlent, au contraire, une présence encore trop distante des enfants au sein du laboratoire ?

Et les enfants ?

À Montpellier comme à Lille, et à rebours des orientations de F. Tonucci, il a été fait le choix de dissocier les temps d'échanges entre services de ceux avec les enfants. Pour les porteurs de la démarche, cet arbitrage délicat s'explique par le fait que préexistaient des organes délibératifs conduits par les enfants : le Conseil municipal des enfants (CME), qui regroupe une soixantaine d'enfants issues des classes de CM2 de toute la ville depuis 1993, et les Conseils de quartiers des enfants (treize sur la ville, comme pour ceux des adultes). La pertinence d'ajouter une nouvelle entité n'a pas convaincu.

La charte a donc été soumise au CME, l'enjeu étant d'identifier les termes employés par les enfants pour qualifier les actions proposées. La rencontre avec le vocabulaire d'adultes porté par les agents municipaux, les partenaires associatifs et institutionnels ayant participé à la rédaction, a mis en évidence une possible incompréhension et des difficultés d'appropriation pour les enfants. À titre d'exemple, l'axe 3 aborde les notions de résilience et d'écologie qui

1 « Les Ceméa sont un mouvement d'Éducation Nouvelle, créée en 1937, de recherche/action. De ce fait, ils prônent une conception des apprentissages par l'activité et le fait que les personnes sont actrices de leur vie et de leur éducation, autrices de leur parcours de vie » (cemea.asso.fr, janvier 2026).

² Convention industrielle de formation par la recherche.

sont des concepts encore flous pour les enfants. Il a donc été décidé d'ajouter en premier le terme de « nature ». Cette expérience a persuadé les chefs de projet VAHE de la nécessité de trouver d'autres formes de co-construction, plus accessibles et intelligibles pour appréhender les enjeux locaux. C'est ainsi que des citations des propos des enfants ont directement été intégrées à la charte, mettant en articulation les concepts et des actions.

Dans le cadre des conseils de quartier, des élèves du primaire (sur le temps périscolaire, à la pause méridienne) sont mobilisés lors de démarches participatives autour d'objets spatiaux clairement identifiés, à l'image du projet de restructuration du parvis de l'école Joan-Miro³.

Figure 1. Parvis de l'école Joan-Miro après aménagement



© Ville de Montpellier, 2026.

La concertation est menée en interne par les services et les animateurs du périscolaire, formés à cela, donnant lieu à un travail préalable avec les élus du quartier et les enfants de l'école. En salle, le débat a porté sur l'identification des différents parcours réalisés par les enfants et leurs attentes sur le devenir du parvis de leur école. Sur site, une séance commune avec l'ensemble des porteurs de projets (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires financeurs) a été réalisée. Cette expérience commune a permis de se rendre compte de la posture critique des enfants sur les opérations d'aménagement, d'identifier la précision de leur point de vue sur les pratiques quotidiennes de l'espace et d'échanger ensemble sur les possibilités d'interventions sur le quartier. À titre d'exemple, les enfants ont évoqué des sujets de leur quotidien : craintes et inconforts rencontrés sur les trajets du quotidien, qualité des repas à la cantine, possibilité de pratiquer du sport dans l'espace public, aménagement d'aires de jeux. Les services quant à eux étaient plutôt dans une logique de stratégie territoriale (aménagement face au réchauffement climatique, pacification des circulations).

Ces exemples montrent que co-construire des documents stratégiques dans une posture adulte-décentrée est loin d'aller de soi, et témoignent plutôt de tâtonnements. Cette absence d'échange direct entre enfants et adultes au sein du laboratoire, bien que l'on en comprenne les motifs, restreint malgré tout la portée de cette charte. Comment dépasser une posture adulte-centrée sans développer des échanges réciproques entre les différentes parties prenantes ?

³ À titre indicatif, le coût moyen est de 400 000 euros par projet, en incluant les travaux, les plantations, les aménagements et le mobilier urbain (budget de 320 000 euros dans le cas de Joan-Miro).

Comment asseoir pleinement la citoyenneté des enfants s'ils ne l'exercent que sous condition ? Cet enjeu a été identifié en interne et implique que la charte soit un document « vivant ».

Écrire un « document vivant »

Le document se structure autour de trois axes d'actions portés au niveau municipal : une ville « émancipatrice et éducative », une ville « égalitaire et bienveillante » et une ville « écologique et résiliente ». Ces axes font écho à la fois aux attentes exprimées par les enfants lors des consultations et aux priorités politiques de la ville. La charte a été pensée par les membres du laboratoire comme un texte stratégique : elle ne se contente pas d'énoncer des principes, mais articule valeurs, engagements et exemples d'actions mises en œuvre illustrés par des photos. La charte se veut ancrée dans les réalités locales, qu'elles soient sociales ou environnementales. Une tentative d'écriture simultanée à destination des enfants et des adultes a été réalisée au travers de l'usage de verbes d'actions, de visuels et de citations d'enfants, mais cela reste inabouti, selon les référents VAHE (agents municipaux, laboratoire et conseil scientifique). Son illustration est en cours de réflexion afin que le document puisse être lu par les lecteurs et les non-lecteurs, et s'adresser à un public plus large que celui des seuls enfants. Cet exemple illustre un parti pris des promoteurs de la charte : celle-ci doit être conçue comme « un document vivant », c'est-à-dire un outil évolutif, appelé à être enrichi, révisé tous les deux ans et au fil des usages, des retours des enfants et des partenaires, ainsi que de l'évolution des politiques locales.

Lors de l'écriture, les porteurs de projet avaient acté que cette démarche, par la révolution culturelle et professionnelle qu'elle engage, nécessiterait différents temps de travail pouvant, voire devant, donner lieu à une réécriture ultérieure.

Figure 2. Charte Ville à hauteur d'enfants de Montpellier



Le document communiqué constitue donc une première étape pour tester d'autres manières de faire et de penser. Le laboratoire est ainsi voué à évoluer au gré des besoins des équipes et des enfants. La charte n'est dans cette perspective plus un projet, mais devient une démarche de travail entre services mais aussi avec les enfants. Le laboratoire devient alors un lieu de restitutions d'expériences, de confrontation du document écrit et des outils déployés avec les expériences de terrain. Aujourd'hui, l'enjeu est de co-construire une « boîte à outils » de la concertation des enfants : « pour mieux associer les enfants à la démarche, aux décisions, nous avons conscience qu'il faut un savoir-faire et monter en compétence » (directrice générale). La co-construction d'une culture de projets qui donne aux enfants un rôle d'acteurs du changement est ainsi lancée, mais reste largement à imaginer.

L'expérience montpelliéraine montre que la VAHE n'est pas qu'un repositionnement du regard sur l'enfant, sur ses espaces de vie et ses conditions de mobilité, mais donne à voir l'intérêt nourri par des adultes issus d'une culture professionnelle centralisée, hiérarchique et organisée en silo pour la co-construction d'une autre manière de produire la ville. À cet objectif initial s'est peu à peu ajoutée une volonté de co-formation : apprendre ce que chacun·e fait, s'articuler aux missions des autres et affirmer la transversalité comme mode opératoire. Si la place politique des enfants dans les instances et les dispositifs de production urbaine reste à affirmer, cette restitution d'expérience témoigne d'évolutions internes significatives, qui constituent une première étape vers une plus grande place des enfants dans les instances et les dispositifs de la production urbaine.

Bibliographie

- Epstein, R. 2013. La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État, Paris : Presses de Sciences Po.
- Martel, C. et Wagnon, S. 2026. L'école au cœur de la transition écologique. Outils et perspectives pour l'éducation du xxi^e siècle, Paris : ESF sciences humaines.
- Meirieu, P. 2007. « Apprendre de la ville : à l'intersection de l'espace et du temps », Diversité, n° 148, p. 153-158. URL : https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2007_num_148_1_2724.
- Raveneau, G., Delaunay, F., Gentès, D. et Bouillon, F. 2024. « Les terrains d'aventure : quelle place pour l'enfant dans la ville en transformation ? », Espaces et sociétés, n° 193, p. 83-102. URL : <https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2024-3-page-83?lang=fr&tab=texte-integral>.
- Rivière, C. 2025. « Le Laboratoire « Lille à hauteur d'enfants », une expérience d'intelligence collective », Métropolitiques, 15 septembre 2025. URL : <https://metropolitiques.eu/Le-Laboratoire-Lille-a-hauteur-d-enfants-une-experience-d-intelligence.html>.
- Tonucci, F. 2019 [1996]. La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine, Marseille : Parenthèses.
- Tribout, S. 2013. « Quels freins à la participation des habitants du point de vue des concepteurs ? », Cahiers RAMAU, n° 6, p. 199-216.
- Wagnon, S. 2024. « À hauteur d'enfant : perspectives éducatives pour les territoires », LUMI : Rivista di studi nantu à l'età di i Lumi è di e Rivoluzioni, è nantu a so pusterità.
- Wagnon, S. et Wagnon, R. 2025. Réussir la végétalisation des cours d'école, Lyon : Chronique sociale.

Fanny Delaunay est urbaniste, maître de conférences en sciences humaines et sociales à l'ENSA Paris Val de Seine et chercheuse au Lavue-CRH. Ses recherches développent une pensée critique du processus de fabrique de la ville depuis la sociologie de l'enfance et de l'environnement.

Sylvain Wagnon, historien, est professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier. Ses recherches explorent l'histoire et l'actualité des pédagogies nouvelles, alternatives et écologiques.

Pour citer cet article :

Fanny Delaunay et Sylvain Wagnon, « À Montpellier, coécrire une « charte vivante » pour repenser la place des enfants dans la ville », *Métropolitiques*, 3 septembre 2026.

URL : <https://metropolitiques.eu/A-Montpellier-coecire-une-charte-vivante-pour-repenser-la-place-des-enfants.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2320>.